



Rapport présidentiel d'activités de la Commission 2021

I. Synthèse	1
II. Mandat 2017-2021	2
1. États ayant reconnu la compétence de la Commission	2
2. Membres de la Commission et membres du Bureau	2
3. Élection (19 novembre 2021)	2
III. Maintien du soutien des États	2
1. Groupe d'amis	2
2. Engagement	2
IV. Activités menées en 2021	3
1. Réunion annuelle 2021	3
2. Finalisation des rapports des groupes de travail	3
3. Réunions du Bureau en 2021	3
4. Enquêtes et bons offices	4
5. Autres activités	4
6. Budget	4
7. Secrétariat	4

Préface

Dans un souci de redevabilité et de renforcement de sa visibilité, la Commission internationale humanitaire d'établissement des faits (ci-après CIHEF ou Commission) rend régulièrement compte de ses activités en soumettant un rapport présidentiel annuel à ses États membres et en publiant des extraits choisis de celui-ci sur son site Internet, sous réserve des règles applicables en matière de confidentialité.

I. Synthèse

En raison de la persistance de la pandémie, la CIHEF a connu une nouvelle année difficile en 2021. Cependant, elle est parvenue à mettre à profit les activités réalisées en 2020 en les adaptant encore davantage aux circonstances sanitaires. Du 22 au 23 mars 2021, la Commission a tenu sa réunion annuelle au moyen de la plateforme virtuelle Zoom. À cette occasion, elle a notamment encouragé et fait progresser les activités des groupes de travail créés en 2019 ; deux d'entre eux ont adopté leurs projets de document en vue de les présenter pour examen et approbation par les membres nouvellement élus de la Commission au début du mandat 2022-2026. Le Bureau a maintenu son nouveau format de réunions virtuelles mensuelles, ce qui a facilité la préparation des décisions ayant pour objet de proposer les bons offices de la Commission et de réaliser certaines activités de sensibilisation en ligne. Des membres de la Commission ont poursuivi leur travail de persuasion concernant l'engagement substantiel proposé en faveur de la CIHEF par un groupe interrégional d'États lors de la XXXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Comme la pandémie semble finalement régresser, la Commission va à nouveau intensifier ses efforts pour convaincre les États de reconnaître sa compétence et accroître sa visibilité afin d'être mandatée pour mener des enquêtes ou exercer ses bons offices. En outre, elle a poursuivi ses travaux en vue de renforcer ses capacités opérationnelles.

II. Mandat 2017-2021 ¹

1. États ayant reconnu la compétence de la Commission

Au 31 décembre 2021, 76 États parties au Protocole additionnel du 8 juin 1977 aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (ci-après PA I) avaient reconnu la compétence de la CIHEF.

2. Membres de la Commission et membres du Bureau

La CIHEF a continué d'exercer ses activités avec les quinze membres qui ont été élus le 8 décembre 2016 pour le mandat 2017-2021. Les membres du Bureau, qui ont tous été réélus par voie électronique entre juin et juillet 2020, ont poursuivi leur travail.

3. Élection (19 novembre 2021)

Le 19 novembre 2021, les États ayant reconnu la compétence de la CIHEF ont élu les quinze membres de la Commission pour la période 2022-2026. Sous la présidence de l'ambassadeur Nathalie Marti, vice-directrice de la Direction du droit international public (DDIP) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), 58 États ont pris part à cette élection. À l'issue du premier tour, les candidats ci-dessous ont été élus pour un mandat de cinq ans (ordre alphabétique des pays d'origine) :

M. Rachid Belhadj (Algérie), M. Thilo Marauhn (Allemagne), M. Holger Frederico Martinsen (Argentine), M. Vaios Koutroulis (Belgique), M. Alfredo Labbé (Chili), Mme Dyanne Marengo Gonzalez (Costa Rica), M. Mohamed Al Kamali (Émirats arabes unis), Mme Tatiana Eddie Razafindravao (Madagascar), M. Sukhbold Sukhee (Mongolie), Mme Elżbieta Mikos-Skuza (Pologne), M. Mateus Kowalski (Portugal), Mme Noor Ibrahim Al-Sada (Qatar), M. Robin McNeill Love (Royaume-Uni), Mme Katarína Šmigová (Slovaquie) et Mme Åsa Molde (Suède).

III. Maintien du soutien des États

1. Groupe d'amis

Même si le « groupe d'amis » n'a pas pu se réunir en 2021, la Commission apprécie le soutien indéfectible de ses membres. Elle a d'ores et déjà accepté de poursuivre ses échanges avec eux en 2022.

2. Engagement

À l'occasion de la XXXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, un groupe interrégional d'États avait soumis un engagement ouvert conjoint en faveur de la Commission (engagement n° OP330014, disponible en anglais sous le lien <https://rcrcconference.org/pledge/support-for-the-international-humanitarian-fact-finding-commission-ihffc>). Les États pouvaient le signer jusqu'au 31 décembre 2020. À cette date, cet engagement comptait 31 signataires. La Commission est reconnaissante du soutien qui lui a été témoigné.

¹ Pour de plus amples informations sur les années 2017-2018, 2019 et 2020, voir respectivement les rapports présidentiels d'activité de la Commission 2017-2018, 2019 et 2020.

IV. Activités menées en 2021

1. Réunion annuelle 2021

Du 22 au 23 mars 2021, la Commission a tenu sa cinquième réunion annuelle dans un format virtuel.

La Commission a mené une réflexion sur son propre rôle tenant compte du fait que le débat international sur le respect du droit international humanitaire (DIH) se concentre sur la mise en œuvre au niveau national. En particulier, elle a envisagé d'intensifier ses efforts en vue de convaincre les parties à un conflit de lui confier un mandat d'enquête. De plus, elle s'est intéressée à l'établissement de contacts avec des organisations régionales afin d'obtenir un soutien politique, ce qui pourrait faciliter son rôle en matière d'établissement des faits. Une proposition visant à permettre aux membres nouvellement élus de la Commission de décider d'attribuer à des membres des responsabilités concernant certaines organisations régionales a été soumise.

La Commission a discuté de l'« approche commune » de la CIHEF déjà adoptée en 2016 concernant des questions juridiques clés en matière de recevabilité et de compétence. En préparation de la réunion annuelle, le texte correspondant, d'abord inscrit dans des cases, a été remanié sous la forme d'une liste de conclusions destinée à être publiée et utilisée pour expliquer la compréhension qu'a la Commission de son mandat et promouvoir ses services auprès d'un plus vaste panel d'interlocuteurs. Après d'intenses débats, la Commission a conclu que des discussions plus poussées étaient encore nécessaires. Bien qu'un groupe de travail consacré à l'« approche commune » ait été mis sur pied, aucun progrès n'a pu être réalisé dans ce domaine en 2021.

Des rapports intermédiaires ont été soumis pour les groupes de travail créés en 2019 concernant la sensibilisation en Afrique (M. Rachid Belhadj), le Règlement de la Commission (M. Mario J.A. Oyarzábal), la mise à jour des lignes directrices opérationnelles (M. Robin McNeill Love) et les nouvelles lignes directrices opérationnelles relatives aux bons offices (M. Shuichi Furuya). La Commission a décidé de poursuivre l'élaboration des documents présentés et, si possible, de les finaliser.

En outre, la CIHEF a adopté le rapport financier 2020 par consensus et approuvé le projet de budget 2022, lequel doit être soumis aux États membres pour commentaires conformément au Règlement financier de la Commission.

2. Finalisation des rapports des groupes de travail

Les groupes de travail consacrés au Règlement de la Commission (sous la direction de M. Mario J.A. Oyarzábal) et aux nouvelles lignes directrices opérationnelles relatives aux bons offices (sous la direction de M. Shuichi Furuya) ont finalisé leurs rapports en adoptant leurs projets de document. Le groupe de travail chargé de mettre à jour les lignes directrices opérationnelles (sous la direction de M. Robin McNeill Love) a poursuivi ses activités. En 2022, les documents seront soumis aux nouveaux membres de la Commission afin que ces derniers puissent en prendre connaissance et les approuver.

3. Réunions du Bureau en 2021

En raison de la pandémie, le président et le Bureau ont continué d'organiser des réunions périodiques du Bureau sous forme virtuelle. Ce dernier proposera à la Commission de maintenir ce format même après la fin de la pandémie, car il estime qu'un échange mensuel est absolument indispensable pour que la CIHEF puisse poursuivre efficacement ses activités.

Après la réunion annuelle, le Bureau a tenu des réunions officielles en ligne le 1^{er} juin, le 6 juillet, le 3 août, le 7 septembre, le 5 octobre, le 1^{er} novembre et le 15 décembre 2021. Les thèmes abordés étaient les suivants : progrès réalisés en ce qui concerne le développement des méthodes de travail de la CIHEF, propositions

éventuelles de bons offices, activités de sensibilisation et réexamen de la position de la Commission sur les principales questions juridiques liées à son mandat.

4. Enquêtes et bons offices

La Commission a proposé ses services au gouvernement de la République du Yémen par lettre du 20 janvier 2021.

La CIHEF n'a reçu aucun mandat pour mener des enquêtes ou exercer ses bons offices en 2021.

5. Autres activités

M. Robin McNeill Love, vice-président de la CIHEF, a participé à la cinquième réunion des représentants des commissions nationales de DIH des États du Commonwealth (en ligne) en réponse à une invitation de la Commission nationale britannique de DIH, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de la Croix-Rouge britannique (26 au 30 avril 2021).

Du 16 au 17 novembre 2021, M. Thilo Marauhn a pris part à des consultations en ligne entre les commissions nationales de DIH de Slovénie, d'Autriche, de France et d'Allemagne, la plateforme de DIH des Pays-Bas et le Ministère des affaires étrangères du Portugal concernant des questions liées au DIH.

Mme Elżbieta Mikos-Skuza et M. Thilo Marauhn ont participé à la cinquième Réunion universelle des Commissions et autres instances nationales de DIH, organisée en ligne par le CICR du 29 novembre au 2 décembre 2021. La thématique était la suivante : « S'approprier le DIH en l'intégrant dans le droit interne et les politiques nationales ».

M. Justinas Zilinskas a pris part à l'Assemblée des États parties au Statut de Rome au nom de la Commission. La rencontre s'est déroulée du 5 au 11 décembre 2021.

6. Budget

Le budget de la CIHEF s'est élevé à 211 630 francs en 2021.

7. Secrétariat

Conformément à l'art. 90, par. 1, let. f, PA I, la Suisse assure, en sa qualité de dépositaire du PA I, le secrétariat de la CIHEF.

La Commission apprécie énormément le soutien de l'ambassadeur Nathalie Marti. De plus, elle tient à remercier M. Gregor Muischneek, du DFAE, pour son aide inestimable, et sait gré à son successeur, M. Jonathan Cuénoud, de son énorme soutien. En outre, nous exprimons notre reconnaissance à Mme Sonja Möri, du DFAE, pour toute l'assistance qu'elle nous a fournie.

Des remerciements particuliers sont adressés à M. Barry de Vries, assistant du président et du Bureau, pour l'excellence de son travail dans toutes les tâches accomplies. Il est devenu l'un des piliers des activités du Bureau.

La Commission exprime également sa gratitude à M. Erik Woodward, stagiaire et étudiant de la New York University School of Law, pour son enthousiasme et son soutien, notamment dans le cadre de l'assistance qu'il a fournie au groupe de travail interne consacré aux lignes directrices opérationnelles. Nous formons nos vœux les meilleurs pour son avenir.

Berne, le 10 mars 2022

Thilo Maruhn

Président de la Commission internationale humanitaire d'établissement des faits